

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 72 (1936)

Heft: 36

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Un anniversaire.* — Congrès S.P.R. (fin). — VAUD : *Bureau de placement.* — *Musée scolaire.* — *Délégués S.P.R.* — GENÈVE : *Caisse maladie et invalidité.* — *A propos des attaques contre le corps enseignant.* — U. I. P. G. - DAMES : *Convocation.* — *Communiqué.* — *Revue pédagogique.* NEUCHATEL : *Revue de nos sections.* — *Flûte douce.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : L. SUDAN : *L'esprit de solidarité et le sens social.* — G. DELAY : *Une méthode pour le développement et le contrôle de l'audition intérieure et la lecture silencieuse de textes musicaux.* — CARNET DE L'INSTITUTEUR : *De l'enrichissement du langage par la géographie (fin).* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

UN ANNIVERSAIRE

Il y a eu 25 ans le 1^{er} octobre qu'est entré en fonctions M. Otto Graf, conseiller national, comme secrétaire permanent de la Société des Instituteurs bernois. Le numéro du 26 septembre de l'*Ecole bernoise* est en grande partie consacré à cet événement. Les divers présidents qui se sont succédé à la tête de l'association ont tenu à dire ce qu'est leur collaborateur et la grande tâche qu'il a accomplie. G. Moeckli, le seul romand de cette lignée, insiste sur les relations que Graf entretint avec les Jurassiens ; il eut le mérite « d'avoir resserré, par une compréhension judicieuse du tempérament welsche et une sympathie efficace envers ses collègues romands, les solides liens qui unissent le corps enseignant de l'Ancien canton à celui du Jura. » Cette compréhension, nous en avons aussi senti les effets. Si les relations entre les deux associations d'instituteurs de la Suisse sont aujourd'hui ce qu'elles sont, le mérite en revient en grande partie à notre ami O. Graf, un ami sincère et dévoué.

Le Bureau de la S. P. R. lui présente ses plus vives félicitations et forme bien des vœux pour que ce champion de l'école publique reste encore longtemps dans ses fonctions qu'il remplit avec autant de compétence que de dévouement. Sa qualité de membre du Conseil national, où ses interventions faites toujours avec tact et persuasion, fait de lui un défenseur de l'école populaire qui n'a jamais failli et que nous remercions bien sincèrement.

Pour le Bureau S. P. R. : La Rédaction.

XXIV^e CONGRÈS DE LA S. P. R. (Fin)¹

Voici, en guise de conclusion, ce que M. P. B. a dit de nos débats, dans l'*Impartial* :

« Le débat sur l'Ecole et l'Etat devait révéler en outre une atmosphère de confiance, d'objectivité et un idéal élevé auquel on ne saurait assez rendre hommage. Ceux qui ont assisté à ce débat ont été heureux de constater dans

¹ Voir *Educateur* N°s 31 et 35.

quelles dispositions se trouve notre corps enseignant qui, dans son immense majorité, tient à sauvegarder l'Ecole populaire et démocratique de tout empiètement d'où qu'il vienne et où qu'il tende. Et la façon dont les arguments ont été exprimés nous a réjoui parce qu'il est rare de rencontrer en Suisse romande des orateurs aussi clairs et appliquant aussi bien le précepte de Boileau : « Ce que l'on conçoit bien... ». Au surplus, il faut rendre un hommage mérité au rapport Willemain dont nous avons déjà parlé et qui ne s'est pas contenté d'un examen de surface, mais est allé en profondeur, sachant qu'il n'y a rien de plus dangereux que de vouloir adopter un principe absolu et de l'appliquer à toutes les circonstances de la vie. Bravo pour nos institutrices et instituteurs ! »

Je m'en voudrais d'omettre, avant de terminer, ces brèves notes sur l'assemblée générale, le salut des collègues valaisans, que nous a apporté M. Brouchoux. Souhaitons avec lui que dans quatre ans nous retrouverons tous ces collègues à Genève, comme membres de notre grande famille.

* * *

Ainsi que le jour précédent, le repas de midi de samedi fut servi dans les grandes salles du Cercle de l'Union et de la Maison du Peuple. Les congressistes eurent le plaisir de trouver, comme vendredi, mais en plus grand nombre, de jolis petits cadeaux très appréciés, offerts par plusieurs maisons... Les petits cadeaux entretiennent l'amitié ! Vu le peu de temps dont on disposait, les discours furent limités, et l'on entendit tour à tour M. le conseiller d'Etat A. Borel, chef du Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel ; M. P. Boesch, distingué président du Schw. Lehrerverein ; M. Montillet, délégué du Département de l'Ain.

La course au Saut du Doubs.

C'est la course classique de tout congrès dans les Montagnes neuchâteloises et elle en vaut la peine... même avec un petit orage. Je n'ai pas pu y participer, malheureusement, retenu à La Chaux-de-Fonds pour la mise au point du compte rendu sténographique, mais on m'a dit que tout était bien allé. J'ai cependant appris un petit incident que je m'en voudrais de ne pas vous conter. Or donc, tout le monde devait partir par le train de 14 h. 03 et tout le monde était à la gare pour cette heure-là, sauf quelques congressistes et non des moins !... des « grosses légumes » comme on dit. Ces messieurs arrivèrent juste pour voir partir le train et suivirent le convoi officiel avec un train de marchandises ! Au Locle, arrêt au disque pour arriver en gare au moment où disparaissait le petit régional ! Pour de la veine, eh bien, ce n'était pas précisément de la veine... Que faire ?... et surtout que ferait tout le monde sans pré... sans se... aïe, j'allais les nommer ! On commanda un taxi et l'on rejoignit la colonne sans autre aventure. Et ceux qui avaient remarqué cette absence purent se répéter le proverbe : « Tout vient à point à qui sait attendre ! »

La pluie intempestive qui arrosa copieusement nos congressistes, vers la fin de l'après-midi, ne les empêcha pas d'être de fort bonne humeur et de se retrouver tous, le soir, à Bel-Air, pour la

Soirée familiale.

Celle-ci permit d'applaudir deux comédies : « La folle journée », un acte d'Emile Maysaud, et « Le chapeau chinois », un acte en vers de Franc-Nohain, que jouèrent avec entrain nos collègues chaux-de-fonniers. Les télégrammes

de M. A. Pierrehumbert, lus en début de soirée, divertirent toute l'assemblée ; en voici un ou deux, pris au hasard (un hasard qui me fait choisir les plus courts, pour pouvoir en donner plusieurs) :

Numa Droz : Je viendrais parmi vous, et j'en serais fort aise
Si je pouvais, hélas ! décoller de ma chaise !

Léopold Robert : Non ! mon âme est fidèle au siècle où j'ai vécu :
Je ferais parmi vous figure de cocu.
Peu me chaud de me faire, en votre argot moderne,
Traiter de vieille barbe et de vieille baderne !

La « Maternité » de la Place de l'Ouest :
Ben oué ! pour qu'on se fiche encore de ma mise !
Regardez-voir ! je n'ai pas même une chemise !

Et la danse termina agréablement la soirée... pour ceux qui aiment danser ! Peu à peu la salle se vida et « à l'aurore aux doigts de rose » pour utiliser l'expression consacrée, les infatigables vidaient les lieux.

La troisième journée.

La course au Chasseral ne figurait pas au programme « officiel ». Préparée avec grand soin par M. A. Buhler, qui eut des déboires sans fin jusqu'à la dernière minute, elle rencontra un grand succès puisque cent cinquante congressistes y prirent part. Tout se passa le mieux du monde, et M. Buhler peut être félicité de son organisation impeccable. Ceux qui allaient à pied... prirent le train (!) jusqu'à Villeret et par là gagnèrent le sommet par la Combe Grède, tandis que les amateurs de transports agréables et... les fatigués de la veille prenaient de confortables automobiles qui les conduisirent jusqu'au sommet. Journée pleine d'entrain, de cordialité, qui se termina par un classique « picoulet » sur le quai de la gare de la Chaux-de-Fonds. Qui a dit que les régents étaient gens moroses ? Ceux-là auraient dû participer à la course au Chasseral et ils auraient changé d'opinion !

Excusez-moi, chers collègues, d'avoir été long. Peut-être ne m'avez-vous pas lu jusqu'ici : je ne vous en blâmerai pas, d'autant plus que si vous avez vu ces journées heureuses du Congrès 1936, vous m'aurez trouvé bien pâle et gauche.

F. J.

VAUD *La Chronique vaudoise est aujourd'hui sacrifiée. Nous nous en excusons.* (Réd.)

BUREAU DE PLACEMENT

Veuve d'instituteur à Baden désirerait prendre en pension une jeune fille qui suivrait l'école ou pourrait apprendre l'allemand dans la famille.

Renseignements auprès de Mme Cornuz, institutrice, Vevey.

MUSÉE SCOLAIRE CANTONAL Exposition des tableaux scolaires suisses

L'exposition, qui s'ouvrira le 17 octobre à l'Ecole normale, sera certainement intéressante. Chacun des sujets qui forment la 1^{re} série des tableaux scolaires suisses, édités par la Commission intercantonale pour l'étude des questions scolaires, a été traité par trois artistes différents. Leur œuvre sera exposée à côté de la reproduction du tableau choisi ; les comparaisons pourront donc s'établir, faisant comprendre les raisons qui ont guidé le jury dans son choix.

Le délai de souscription pour la première série de ces tableaux, qui avait

déjà été prolongé au 30 septembre, le sera encore *jusqu'après la fermeture de l'exposition*, qui permettra aux instituteurs vaudois de se rendre compte de la valeur artistique et didactique de ces moyens d'enseignement.

DÉLÉGUÉS S. P. R.

Désignation des candidats

Dans leur assemblée d'automne, les Sections S. P. V. auront à désigner leurs candidats aux fonctions de délégués S. P. R. La nomination pour quatre ans aura lieu au printemps 1937.

La S. P. V. a droit à 13 candidats nommés par les Sections. Ils sont rééligibles. Il est recommandé de présenter quelques candidatures féminines, la délégation sortant de charge ayant brillé par le manque de « déléguée », ce qui ferait croire dans les réunions intercantonales à une S. P. V. Messieurs, — et pourtant le sexe dit faible y forme la majorité !

Délégués sortant de charge et rééligibles :

Addor L., maître primaire supérieur, Villarzel.
 Burdet J., instituteur, Valeyres s. Montagny.
 Chantrens M., instituteur, Montreux.
 Echenard R., maître primaire supérieur, Chexbres.
 Favrod A., instituteur, Château-d'Oex.
 Jacot M., instituteur, Crassier.
 Moillen E., instituteur, Servion.
 Reymond E., instituteur, Rolle.
 Valet A., instituteur, Morges.
 Vuagniaux Ch., instituteur, Moudon.
 Zimmermann W., instituteur, Lausanne.
 Zwahlen R., maître primaire supérieur, La Sarraz.

Chaque Section devra annoncer son ou ses candidats au Comité S. P. V. avant le 1^{er} décembre 1936.

GENÈVE

CAISSE-MALADIE ET INVALIDITÉ DES INSTITUTEURS GENEVOIS

Avis.

1. Les membres de la Caisse sont informés que toutes communications ou demandes de renseignements doivent être adressées dorénavant à notre trésorier : Edmond Martin, 14, rue Henri-Mussard. Tél. 53.826.

2. Il est instamment recommandé à nos assurés de remettre à leur médecin, dès la première visite, le ticket N° 1 de la feuille de maladie en évitation de malentendus possibles concernant les tarifs. En cas de contestation ou de doute, prière de téléphoner à notre trésorier.

A titre d'indication sommaire, voici un extrait des tarifs conventionnels :

Consultation chez le médecin (heures habituelles) .	Fr. 4.20
» » (en dehors des heures)	» 5.40
» par lettre	» 4.80
Visite à domicile	» 5.40
» » d'urgence	» 8.40
» » de nuit	» 8.40
» » le dimanche	» 9.60
» » de nuit d'urgence	» 16.80

Consultations avec un confrère :

Pour le médecin traitant	Fr. 8.40
» » consultant	» 14.40

Le malade doit choisir son médecin dans un rayon de 3 km. de son domicile. A défaut de médecin dans ce rayon, choisir entre les médecins les plus rapprochés. La Caisse ne prend à sa charge les distances kilométriques que dès le domicile du médecin le plus rapproché.

3. Les sociétaires détenteurs de carnets d'achats aux pharmacies coopératives voudront bien les additionner au 30 juin 1936 et les faire parvenir au trésorier avant le 10 octobre.

LE COMITÉ.

A PROPOS DES ATTAQUES CONTRE LE CORPS ENSEIGNANT

L'Ecole en général et les instituteurs en particulier servent de plus en plus de cible à tous les réformateurs, à tous les donneurs de conseils, à tous ceux qui se croient appelés à jouer un rôle et à sauver la République. Et, ma foi, les critiques ne manquent pas : de gauche ou de droite, on ne rate pas une occasion ; on veut façonner les instituteurs comme on désirerait qu'ils fusseyent, on rêve de les asservir à *sa cause*, de les forcer à s'inféoder en bloc à *son* groupement ou à *son parti*...

M. Léon Nicole, président du Conseil d'Etat genevois, s'adressant, à *Evian*, à des *instituteurs français*, déclare sans autre, en présence de Servettaz, délégué de l'U.I.P.G., que les instituteurs genevois « ne comprennent rien aux temps nouveaux » et qu'ils sont « au service de la réaction ».

D'un autre côté, un M. Basso (sauf erreur fils de l'ancien consul d'Italie) écrit sans sourciller dans la revue civique « *Pro Helvetia* », organe de sociétés patriotiques :

« Ce que nous voulons, c'est une école nationale qui doit préparer des *citoyens utiles* et non des marxistes. En effet, depuis trop longtemps des instituteurs communo-socialistes profitent de la lâcheté et de l'aveuglement de certains conseillers d'Etat bourgeois pour semer le poison de leur doctrine étrangère dans le cerveau et le cœur des enfants. Ce scandale doit cesser. »

Et voilà, ce n'est pas plus malin que ça...

Ce qui doit cesser, c'est le scandale de voir nos institutions et spécialement notre école publique continuellement bafouées par des gens qui ignorent tout de notre organisation scolaire et qui sont aveuglés par leurs passions partisanes.

Le Comité de l'U.I.P.G. a réagi en adressant à M. Nicole, président du Conseil d'Etat, et à M. Basso, rédacteur de « *Pro Helvetia* », les lettres suivantes :

*A Monsieur le Président du Conseil d'Etat
de la République et canton de Genève.*

Monsieur le Président,

« Le Comité de l'Union des Instituteurs primaires genevois me charge de vous faire part de l'étonnement provoqué par les paroles que vous auriez prononcées au banquet des Instituteurs-Sécrétaires de mairie de France, à *Evian*. Les critiques que vous avez émises en cette circonstance et qui nous ont été transmises, *selon votre désir*, par notre représentant à la manifestation d'*Evian*, ont causé une vive émotion dans le corps enseignant genevois. Nous ne comprenons pas que vous ayez accusé les instituteurs d' « ignorer les temps nouveaux » et d'être « au service de la réaction ». Nous nous sommes toujours élevés avec force, et

nous continuerons à le faire, contre tous ceux (de n'importe quel milieu) qui voudraient nous dicter notre conduite ou nous embriagader dans un mouvement quel qu'il soit.

» Notre association n'est au service d'aucune idéologie religieuse, d'aucun parti politique. Le corps enseignant a conscience de son devoir : il entend tout simplement se consacrer à l'école populaire qui sert notre démocratie, le Pays.

» Pour le surplus, nous prétendons — et les instituteurs romands l'ont affirmé au Congrès pédagogique de La Chaux-de-Fonds en juin dernier — que, si « l'école doit rester complètement étrangère aux partis et aux confessions, les instituteurs, en dehors de l'exercice de leurs fonctions, ont le droit de jouir, comme tous les citoyens, de toutes les libertés prévues dans la Constitution. »

» Nous exigerons donc le respect des convictions *personnelles* des instituteurs en tant que ces convictions ne sont pas en contradiction avec notre organisation et nos institutions démocratiques, et nous ne pourrons jamais admettre, tant que nous vivrons dans un Etat libéral, qu'un citoyen quelconque — et à plus forte raison un magistrat — cherche à restreindre notre liberté individuelle, notre droit de libre examen.

» Nous regrettons d'autant plus les paroles que vous avez prononcées que ces critiques ont été émises en dehors de notre canton et devant des magistrats et des instituteurs étrangers.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée. »

Union des instituteurs primaires genevois,

LE PRÉSIDENT.

*Monsieur Fernand Basso, rédacteur de la « Frevue civique Pro Helvetia »
Monsieur, rue Bovy-Lysberg 9, Genève.*

« L'Union des Instituteurs primaires genevois a eu connaissance de l'article publié sous votre signature dans le numéro de septembre de la revue « Pro Helvetia ». Nous ne saurions laisser passer sans protester énergiquement des jugements aussi tendancieux que ceux que vous portez sur l'Ecole et sur les instituteurs.

Le corps enseignant primaire genevois a pleinement conscience de ses devoirs : il est et entend rester au service de l'Ecole populaire de chez nous et de la démocratie suisse (la plus vieille du monde, Monsieur !). Il cherche à former une jeunesse éprise de notre Pays et de ses institutions, et il proteste contre les reproches infâmes que vous lui adressez.

» Prétendre que notre Ecole « prépare des marxistes » et que les instituteurs « sèment le poison de leur doctrine étrangère dans le cerveau et le cœur des enfants », c'est simplement ignorer tout de l'Ecole genevoise ; c'est... se couvrir de ridicule.

» Nous n'avons donc que faire de vos appréciations et de vos jugements, et nous resterons, en dépit de vos désirs, des citoyens libres d'une vieille république et des serviteurs dévoués de l'Ecole populaire.

» Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations.

*Union des Instituteurs primaires genevois,
LE PRÉSIDENT.*

Le Comité de l'U.I.P.G. est décidé à protester vigoureusement chaque fois que notre Ecole et ses serviteurs seront injustement attaqués ou vilipendés par qui que ce soit.

C. DUCHEMIN.

U. I. P. G. — DAMES
CONVOCATION

Assemblée générale, mercredi 7 octobre, à 17 heures, Département, salle II.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Communications du Comité.
3. Nomination d'une commission mixte chargée d'étudier la défense des degrés supérieurs et complémentaires de l'école primaire.
4. Causerie sur l'« Open Door », par Mlle Lenoël.
5. Propositions individuelles.

P. S. — Prière aux collègues chargées de faire circuler le *Bulletin*, de bien vouloir le passer dans toutes les classes de leur bâtiment.

COMMUNIQUÉ

Mlle N. H. Lobsiger, qui fut notre active secrétaire pendant cinq années, a désiré quitter sa charge. Le Comité et la section des dames de l'U. I. P. G. lui expriment leur reconnaissance pour tout le dévouement avec lequel elle a rempli ses fonctions.

Mlle Lobsiger a été remplacée au poste de secrétaire par Mlle J. M. Long, à qui nous souhaitons bon courage pour une tâche qui s'avère ardue, et que nous remercions d'avance.

LE COMITÉ.

La Rédaction du Bulletin s'associe à ces remerciements et présente à Mlle Lobsiger ses regrets de la voir abandonner des fonctions qu'elle remplit avec distinction et compétence.

REVUE PÉDAGOGIQUE

Après bien des refoulements, la fameuse revue, composée par MM. J. Bæriswyl et R. Jaquet, est enfin à l'ordre du jour.

Le corps enseignant *in corpore* — dames et messieurs — (jeunes, moins jeunes, retraités, enfants, grands-parents) se fera un devoir et... un plaisir d'assister à la « grande première » qui aura lieu le *samedi 21 novembre* à la salle paroissiale de St-Gervais (rue Dassier 11), à 20 h. 30.

Retenez tous, dès maintenant, cette date.

D'autres détails paraîtront dans les prochains *Bulletins*.

M. PERRENOUD.

NEUCHÂTEL

REVUE DE NOS SECTIONS

A l'aide des rapports annuels adressés à l'assemblée des délégués par nos six sections, nous allons donner un bref aperçu de l'activité de ces dernières pendant l'exercice 1935.

Section de Neuchâtel. Président : *Joseph Bricola*.

Outre l'assemblée administrative annuelle, cinq séances ordinaires et deux courses.

Travaux présentés :

« La faune sauvage dans la toponymie neuchâteloise », par William Pierre-humbert, instituteur retraité.

« Le rôle de l'école populaire dans l'Etat », par Albert Dolde, instituteur à Neuchâtel.

« Les Girardet », par M. Maurice Jeanneret, professeur et critique d'art, à Neuchâtel.

« L'histoire enseignée par le dessin », par William Perret, instituteur à Neuchâtel.

Le 27 juin, visite de l'établissement disciplinaire de la Montagne de Diesse et retour par Lignières.

Le 19 septembre, visite, à La Chaux-de-Fonds, de l'exposition Léopold Robert.

Admissions : Jean-Pierre Chabloz, instituteur-remplaçant, et Samuel Simmen, instituteur à Serrières.

Le comité a tenu neuf séances.

Achat de deux nouveaux epidiascopes pour le prix de 1600 fr. prélevés sur le « Fonds du cinéma », pour une part, le reste étant payé au moyen d'une allocation de la Commission scolaire de Neuchâtel.

Section du Val-de-Ruz. Président : René Eggli, à Fontaines.

Admissions : Irène Evard, à Fontainemelon, et Lilly Vuille, à Montmollin.

L'organe de la section *Entre nous* a paru trois fois.

Le comité s'est réuni à trois reprises.

Deux séances de section.

Travaux : « Les difficultés de l'éducation », par William Perret, instituteur à Neuchâtel.

« La vie des oiseaux », par Charles Cornaz, économie du Département de l'Instruction publique.

La course annuelle au Lötschenpass comptait un participant.

Se met-on à sommeiller au Val-de-Ruz ?

J.-Ed. M.

FLUTE DOUCE

La flûte douce est en train de faire des conquêtes en terre neuchâteloise.

Après la causerie faite, il y a un an, dans l'assemblée générale de la S. P. N., par M. Aeschimann, instituteur à Bex, plusieurs de nos membres se sont mis à l'étude de cet instrument et ils s'en trouvent bien pour donner leurs leçons de chant ; la tâche en est facilitée et l'emploi de cette modeste flûte agit en véritable stimulant sur les élèves. Bon nombre ont déjà pris goût, à leur tour, à cet instrument d'une technique facile. Une demi-heure d'étude par jour conduit rapidement à des résultats réjouissants. Et c'est un plaisir pour ces néophytes d'agrémenter les soirées de famille, les réunions d'éclaireurs, les courses scolaires. Des groupes de flûtistes se forment. L'un d'eux vient de prendre naissance aux Ponts-de-Martel sous l'enthousiaste impulsion d'un jeune musicien de l'endroit, M. Frédy Landry, élève diplômé du Conservatoire de Genève, auteur d'une méthode de flûte douce¹ dont la première partie vient de paraître.

Nous apprenons avec plaisir que l'Ecole normale de musique de Neuchâtel a fait appel à M. Landry pour donner un cours pendant le semestre d'hiver. Nous le recommandons vivement à nos collègues et à leurs élèves. Il aura lieu le samedi après-midi. Les cours pour adultes et élèves seront séparés. Prix, 2 fr. par mois pour enfants et 10 fr. par trimestre pour adultes.

Pour les inscriptions, s'adresser au directeur, M. Marc Junod, Faubourg-du-Lac 33.

J.-Ed. M.

¹ *La Flûte douce* ; méthode complète par Frédy Landry ; première partie, (2 fr.). Aux éditions musicales, Ch. Huguenin, Le Locle.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ESPRIT DE SOLIDARITÉ ET LE SENS SOCIAL

Tel est le titre d'un substantiel rapport présenté l'an dernier au *Ve Congrès international d'Education familiale*, à Bruxelles, par M. Louis Sudan, directeur des Ecoles secondaires à Châtel-St-Denis. Joint à d'autres études présentées par des pédagogues de divers pays, il forme une brochure de tout premier ordre, dont le Bulletin du Bureau international d'Education a rendu compte avec éloges.

Il ne nous est pas possible de le donner *in extenso*. Après avoir précisé ce qu'il faut entendre par *vertus sociales*, l'auteur examine de quelle manière on peut les développer : *par le jeu ; par les travaux manuels ; par la coopération ; par les études générales*.

Et voici le dernier chapitre, suivi des conclusions :

Pour une éducation sociale et complète.

Quand nous aurons rétabli l'école dans son rôle social, quand nous aurons appris à nos jeunes gens à connaître le bien commun et qu'ils seront prêts à le servir, quand nous aurons obtenu la collaboration de la famille, de l'école et de l'enfant à l'œuvre commune, aurons-nous fait *tout* notre devoir ? Pas encore. Quel sera le fruit de nos efforts si, à vingt ou vingt-deux ans, le jeune homme, la jeune fille que nous remettrons à la société constatent, le cœur meurtri, le découragement dans l'âme, que leur formation n'est pas ordonnée à la vie sociale telle qu'elle est généralement vécue dans le monde ? Ne voyons-nous pas trop souvent la société détruire l'œuvre de l'école ? Que penseront ce jeune homme, cette jeune fille, lorsque, entrés dans la carrière, ils verront que la morale est bien souvent étrangère aux affaires financières et matérielles, que l'économie est inorganisée et la politique économique aux mains d'une ploutocratie toute puissante qui gouverne le crédit et le dispense à son gré, que l'autorité n'est plus respectée parce qu'il arrive que ceux qui la détiennent sont compromis dans d'étranges affaires, que les tribunaux font preuve d'une coupable mansuétude à l'égard des fauteurs de désordre et que la calomnie, la concussion, la pornographie restent trop souvent impunies, enfin qu'au lieu de la solidarité entre patrons et ouvriers, de la coopération ordonnée et bienveillante entre les divers groupes du corps social, il y a la mésintelligence, la haine, la lutte des classes ? Ce n'est pas nous seuls, parents et éducateurs, qui changerons tout cela, certes ; ce n'est pas exclusivement par la famille et par l'école que nous réformerons la société : notre fonction sociale est limitée. Mais notre devoir

pressant nous impose de prendre position sur le terrain social. Tous les éducateurs le veulent, et cette commune préoccupation crée entre eux un lien dont ils commencent à sentir la solidité. Ajoutons que ce lien ferait d'eux une force et qu'il augmenterait la fonction sociale de l'éducation et de l'école. Aucun de nous n'a le droit de se dérober à cette tâche, délicate et difficile, mais essentielle. Si nous ne nous engageons pas courageusement dans la mêlée, dans la lutte pour la réforme des institutions et le redressement moral, on pourra, à juste titre semble-t-il, nous accuser de participer à la trahison des clercs. Ce dont le monde a besoin, nous le savons, c'est, avant tout, d'hommes en qui les principes éternels du Vrai et du Juste sont inaltérablement ancrés. Il faut redonner une base chrétienne à la morale et une morale chrétienne aux Etats. Quand chacun de nous pourra dire sur la question qui nous occupe ici, ce que le maréchal Lyautey disait de sa mission au Maroc : « J'ai épargné au Maroc les méfaits de l'enseignement de la morale laïque et neutre menant à la désespérance, à l'esprit de négation et au communisme » ; quand nous aurons encore, comme dit le grand pédagogue Föerster, purifié les sources de la volonté et que nous aurons fait tout ce qui dépend de nous pour rétablir la justice entre les hommes et dans les institutions sociales, alors seulement nous aurons accompli *tout* notre devoir. Le reste nous sera donné par surcroît.

Conclusions.

1. Pour développer chez les élèves le sens social et l'esprit de solidarité, la collaboration de la famille et de l'école est indispensable.
2. Toutes les disciplines scolaires et les maîtres de l'enseignement à tous les degrés doivent concourir solidairement à la formation sociale.
3. Cette formation est impliquée dans l'éducation complète de l'individu.
4. Cette éducation elle-même doit être ordonnée simultanément au bien supérieur de la personne et au bien commun.
5. Les éducateurs doivent participer activement à la reconstruction sociale afin que les principes d'une bonne éducation scolaire soient appliqués à la vie sociale.

Louis SUDAN,
docteur ès lettres.

UNE MÉTHODE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE CONTRÔLE DE L'AUDITION INTÉRIEURE ET LA LECTURE SILENCIEUSE DE TEXTES MUSICAUX

Nous nous proposons, au cours de cette étude, de donner le résultat de recherches personnelles sur le développement de l'audition intérieure. C'est un sujet qui n'a jamais fait, à notre connaissance, l'objet d'un enseignement méthodique.

Tout d'abord, cherchons à bien définir ce qu'il faut entendre par audition intérieure. De même que la lecture d'un texte littéraire peut s'opérer de deux façons : lecture à haute voix ou lecture des yeux, la lecture d'un texte musical peut aussi être sonore ou silencieuse. Le petit enfant qui apprend à lire ne comprend qu'à la condition de prononcer à haute voix. Cependant, il passe très rapidement de ce premier stade à celui de la lecture silencieuse qui lui permet de lire des yeux seulement et de comprendre son texte sans passer par la sonorisation et l'audition du mot.

En résumé, le processus de la lecture à haute voix pourrait être analysé ainsi :

1. Vision du mot, 2. Sonorisation, 3. Audition, 4. Compréhension.

Dans le processus de la lecture silencieuse, les deux actions intermédiaires disparaissent, et il reste :

1. Vision du mot, 2. Compréhension.

L'apprentissage de la lecture musicale, le solfège, est beaucoup plus long et difficile que celui de la lecture des mots, et le passage du premier stade : « lecture sonore » au deuxième : « lecture silencieuse » est souvent très lent, sinon jamais franchi parce que pas du tout enseigné. Combien nombreux sont les élèves et même les adultes se disant musiciens et qui sont incapables de se faire une idée précise d'une mélodie s'ils ne la chantent ou ne la fredonnent à mi-voix ou ne la jouent sur un instrument !

On nous objectera peut-être que chez les sujets vraiment bien doués au point de vue musical, l'audition intérieure se développe inconsciemment en même temps que se fait l'étude du solfège et que chez les privilégiés qui possèdent l'audition absolue, ces deux branches de l'éducation musicale n'ont presque pas besoin d'être travaillées, la principale difficulté restant à vaincre étant le rythme.

Chacun sait que la plupart des compositeurs de musique composent « à la table » ou en promenade, et qu'un musicien qui ne serait pas capable de composer sans le secours d'un instrument ne serait pas un artiste complet. Schumann disait :

« Les doigts doivent exécuter ce que la tête a conçu, pas le contraire... Si la musique procède de votre sens intérieur, si vous l'avez sentie, elle agira de même sur les autres. »

Mozart, Beethoven, componaient souvent en promenade ou en voiture, et Beethoven n'écrivait jamais une note avant que le morceau dont il avait le plan dans la tête ne fût entièrement achevé.

Ces quelques exemples que nous pourrions multiplier nous montrent que les musiciens de génie « pensent » à leurs mélodies et à leurs harmonies comme nous pensons à nos mots avant d'écrire. C'est une espèce d'abstraction sonore.

Faut-il considérer que cette faculté est le privilège des mieux doués, et que ceux-là seuls la possèderont, ou au contraire, faut-il essayer de faire naître et de développer l'audition intérieure chez les individus moyennement doués, qui ne se doutent pas même de son existence ? Pour répondre à cette question, plaçons-nous uniquement au point de vue pratique. Y a-t-il une utilité quelconque à développer l'audition intérieure chez les sujets en qui elle ne naît pas spontanément ? Certainement, car les exercices qui suivront montreront qu'on peut ainsi présenter à l'élève les exercices de solfège sous une forme nouvelle qui force l'attention, et surtout, l'intéressé aura la jouissance de pouvoir lire silencieusement, comme on lit son journal, des chants ou des œuvres musicales dont la difficulté n'aura pour limite que celle de son développement en solfège. Et c'est certainement une grande joie que de prendre connaissance d'une œuvre musicale nouvelle en l'entendant chanter en soi et en prêtant à chaque mélodie le timbre dont notre imagination se plaît à la parer.

La difficulté est d'enseigner et de contrôler une matière qui paraît à première vue incontrôlable. Comment vérifier, en effet, si l'élève réalise vraiment et intégralement la lecture silencieuse ? Voici les procédés que nous employons depuis plusieurs années et qui nous donnent des résultats fort intéressants.

Tout cours de solfège soigneusement gradué peut être utilisé. Nous employons à l'école primaire le cours de solfège de G. Pantillon en usage dans les écoles neuchâteloises, et nous en tirerons nos exemples. Nous choisissons, pour débuter, un exercice beaucoup plus facile que ceux que l'élève serait capable de solfier et nous le faisons chanter à haute voix en disant à l'élève que la note suivant un claquement de mains du maître ou un coup de règle sur la table devra être « pensée silencieusement » et non chantée à haute voix. Pour plus de clarté, nous donnons ci-après un court exercice dont les notes chantées sont indiquées en caractères gras et les notes « pensées », en caractères plus fins et entre parenthèses. Pour faciliter l'impression typographique, nous nous bornerons à des exemples très courts et tout à fait élémentaires :



Dans les premiers temps, le même exercice pourra être chanté plusieurs fois en changeant les notes à lire silencieusement. Se méfier ici des élèves qui croiront penser au *son* et en réalité ne penseront qu'au *nom* de la note. Pour éviter cet écueil, il suffit de vocaliser les exercices. On peut aussi surprendre les fraudeurs en leur donnant le signal de silence sur l'avant-dernière note de l'exercice et en leur faisant « penser » la dernière. On leur demande ensuite :

— L'exercice finit-il bien ?

S'il s'agit de l'exercice donné plus haut comme exemple, la dernière note chantée à haute voix est donc Ré. S'ils n'ont pas réellement pensé au son de la dernière note, Do, ils répondent :

— Non.

C'est donc que pour eux, le dernier son perçu est le Ré. Cette réponse les classe immédiatement, ils n'ont pas réalisé la lecture silencieuse du son Do.

Quand l'élève arrive facilement à lire silencieusement un son, on augmente

la difficulté en ordonnant la lecture silencieuse des deux notes suivant le signal du maître :

puis de trois notes, etc.

On commence à renverser ensuite le procédé, c'est-à-dire qu'on fait lire l'exercice choisi silencieusement, l'élève ne chantant à haute voix que la note qui suit le signal du maître. Les notes chantées sont d'abord assez rapprochées :

Puis on les espacera de plus en plus :

On peut varier à l'infini, et ceci amuse beaucoup les élèves dans les exercices collectifs. Une variante consiste à remplacer le signal du maître par le nom d'un élève qui devra chanter seul la note suivante.

On en arrive graduellement à lire ainsi tous les exercices rentrant dans le cadre des difficultés étudiées en solfège, ce qui constitue en même temps une excellente révision.

L'exercice qu'on pourra considérer comme le couronnement de la méthode à l'école primaire est le suivant :

Le maître choisit une mélodie inconnue des élèves et l'écrit au tableau. Les élèves la lisent silencieusement en battant la mesure, quatre ou cinq fois, sans qu'aucun son ou aucun murmure ne vienne trahir le travail qui s'opère intérieurement. Puis le maître efface ou masque les notes écrites au tableau, et les élèves, individuellement ou collectivement, par groupes, chantent par cœur la mélodie mémorisée silencieusement. Avec les élèves suffisamment avancés, on prend des exercices à deux ou trois voix. Les élèves entraînés à ce genre de lecture s'habituent très rapidement à l'audition intérieure et gravissent ainsi, avec un réel plaisir un degré de plus de leur développement musical.

Comme nous le disions plus haut, ces exercices peuvent être pratiqués à l'école primaire déjà. Une longue expérience nous permet d'affirmer que les

élèves y prennent non seulement un grand intérêt, mais un réel plaisir, et que les progrès sont surprenants.

Nous n'avons aucune connaissance de travaux publiés au sujet de l'enseignement méthodique de la lecture silencieuse des textes musicaux.

Si cette petite étude tombe sous les yeux d'instituteurs ou de maîtres de musique ayant fait des expériences dans ce domaine, nous serions heureux d'en connaître le résultat. Nous serions heureux aussi de connaître l'opinion des maîtres que les procédés exposés ci-dessus engageraient à tenter des applications de cette méthode.

G. DELAY.

N. B. — Il reste entendu que la méthode exposée ci-dessus n'entend pas remplacer les exercices d'audition et de dictée musicale en usage jusqu'ici. Elle ne fait que combler une lacune en développant spécialement la lecture silencieuse.

G. D.

CARNET DE L'INSTITUTEUR

De l'enrichissement du langage par la géographie (*Fin*)¹

Nous avons essayé de marquer le profit qu'il y a pour la formation des images intellectuelles et pour l'enrichissement du langage à utiliser des descriptions géographiques qui soient autre chose que d'arides transpositions des données de la carte.

A cet égard, que l'on veuille bien me permettre d'évoquer un souvenir de collège. Dans une leçon de latin, assez laborieuse comme le sont les leçons de langue morte à des garçons de douze ou quatorze ans, notre professeur s'interrompt brusquement au milieu d'une récitation de vocabulaire où figurait entre autres termes plus ou moins rébarbatifs, le mot *saxum* (rocher).

Pour infliger un pensum au plus cancre de la bande ?... Non point, mais pour nous dire une page de Louis Vulliemin dans son « Canton de Vaud », dont la troisième édition, augmentée et mise au point, venait de paraître. Ouvrant le volume à la page 69 (je l'ai soigneusement repérée dès lors), il se met à commenter avec chaleur l'article consacré à la *Tourneresse*.

« La Tourneresse, assure-t-on, prend son nom des moulins à scie (*raisse*, en patois) qu'elle fait tourner. Il est au fond de la vallée de l'Etivaz, au pied de la Tête de Moine, une plaine solitaire, gazonnée, le Champ de Seron (le Sex rond). Là, plusieurs filets d'eau descendant, en lisières argentées, des pâturages de Saziéma. Avant que le torrent se fût creusé un lit plus profond, ils formaient un lac ; aujourd'hui encore ils se réunissent dans un bassin d'où l'on voit la Tourneresse s'échapper en replis vagues et sinueux, emblème de la paix et de l'abandon du premier âge de la vie. Au-dessus de ces méandres se montrent les chalets de Saziéma (*saxa ima*), au flanc de rochers qui semblent fermer le monde en fermant la vallée. Rome ne m'a jamais paru plus grande que le jour où je l'ai trouvée prenant possession, par un nom latin, de cette Alpe reculée. »

Ici, notre professeur fit une pause appropriée au cas. Puis nous avons repris le cours du torrent, que nous connaissions tous fort bien, en suivant le commentaire du texte de Vulliemin.

¹ Voir *Educateur* N° 34.

« Sortie de sa vaste solitude et de son humide berceau, la Tourneresse parcourt, de plus en plus vive et bruyante, la vallée de l'Etivaz. Elle blanchit d'écume les rochers qui rétrécissent son lit, et après avoir traversé le Pissot, gorge pittoresque et sauvage, elle va tomber dans la Sarine, aux Moulins, à deux kilomètres de Château-d'Oex. Elle ne nourrit dans ses eaux aucun autre poisson que la truite saumonée. C'était surtout près de ses sources qu'on en faisait une pêche abondante. »

Attachée au fil du courant de la Tourneresse, la petite leçon de philologie romane et latine avait solidement accroché notre intérêt à la pointe du hameçon si adroitement lancé. Et le goût de la description colorée et vivante était né dans nos jeunes intelligences.

Je sais bien que de savants commentateurs, qui ne se paient pas de mots, sont venus plus tard nous prouver par... disons Gaston Pâris... que le *Sasema* de 1276 n'a rien à voir avec *saxa ima* (les rochers supérieurs) ; non plus que Tourneresse avec la *râisse*, soit la scierie. N'importe, le coup était porté, et il était bon.

LES LIVRES

Annuaire international de l'éducation et de l'enseignement 1936. 476 pages, 245 x 160. — En vente dans les librairies et au Bureau international d'Education (44, rue des Maraîchers, Genève) au prix de fr. suisses 12.—, relié toile.

Le Bureau international d'Education fait paraître pour la quatrième fois son « Annuaire international de l'éducation et de l'enseignement », destiné à offrir une vue d'ensemble des progrès réalisés dans le domaine de l'instruction publique durant l'année écoulée. L'« Annuaire » de 1936 concerne 52 pays. Il contient, outre des études sur les principales innovations pédagogiques introduites dans chaque pays pendant l'année écoulée, des données budgétaires sur la participation du ministère de l'Instruction publique, des autres ministères, des administrations provinciales et des administrations municipales aux frais occasionnés par l'enseignement. Ces données renseignent également sur le coût de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire, de l'enseignement professionnel et des autres enseignements. L'« Annuaire » indique aussi le montant des traitements minimum et maximum du personnel enseignant à tous les degrés. Enfin, des tableaux statistiques mis à jour annuellement permettent de connaître le nombre des écoles enfantines, primaires, primaires-supérieures, secondaires, complémentaires, professionnelles et normales et le nombre d'Universités et autres écoles supérieures que possède chaque pays, ainsi que le nombre de maîtres, de maîtresses et d'élèves dans chacune de ces institutions. La distinction faite entre les écoles publiques et les écoles privées montre à quel point l'importance attribuée respectivement à l'enseignement public et à l'enseignement privé varie suivant les pays.

Ces renseignements sont précédés d'une étude d'une quarantaine de pages du directeur-adjoint du Bureau international d'Education, M. Rossello, sur le mouvement éducatif mondial pendant l'année écoulée. D'après M. Rossello, la dernière année scolaire pourrait se caractériser comme suit :

1. Pour la première fois depuis la crise économique mondiale, la tendance

à l'augmentation des budgets de l'instruction publique est plus forte que la tendance à l'introduction de nouvelles économies.

2. Les réformes scolaires se multiplient. Peu de pays échappent à cette fièvre de transformation de leur enseignement, globale ou par étapes.

3. Dans un grand nombre de pays, les principaux problèmes posés par l'enseignement primaire (développement de l'enseignement pré-scolaire, lutte contre l'analphabétisme, prolongation de la scolarité) continuent à se présenter sous leur aspect quantitatif : augmentation du nombre des classes et des maîtres.

4. L'endiguement de la ruée vers l'école secondaire et la structuration de l'enseignement du second degré, par rapport aux autres catégories d'enseignement, a constitué pour beaucoup de pays une préoccupation primordiale.

5. L'enseignement professionnel prend un essor visible. Comme l'enseignement secondaire, il se trouve en face d'une série de problèmes de structuration, problèmes qui se posent surtout en fonction de l'organisation de l'enseignement primaire supérieur et de l'enseignement secondaire.

6. Comme conséquence de la tendance qui veut que l'école forme avant tout des hommes d'action, des hommes pratiques, d'un caractère ferme parce que physiquement forts, l'éducation physique prend de l'ampleur aux dépens de l'éducation purement intellectuelle.

Le Jeune citoyen. Rue de Bourg, 1, Lausanne.

Cette utile publication, destinée aux jeunes gens des Cours complémentaires, vient de paraître. Comme chacune de ces dernières années, on s'est efforcé de lui donner une matière riche et abondante, de telle sorte qu'elle puisse servir de guide amical à notre jeunesse dans tout ce qui doit l'amener à sa maturité de citoyen.

Il y a d'abord *l'éducation nationale* : La patrie. La Suisse pendant la guerre mondiale. La Suisse industrielle. Les finances fédérales. Trafic de compensation et accords de clearing. Les nouvelles armes de l'infanterie. La motorisation de l'armée.

Puis la *culture générale* : Usines électriques. L'automobile et la « General Motors. » Industrie sucrière. Le foie. Le pétrole. Au Japon, etc.

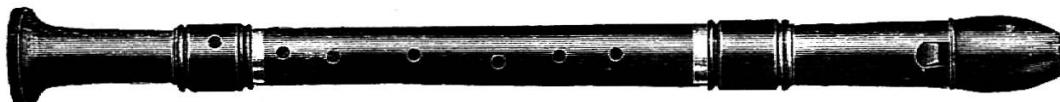
Enfin les *connaissances pratiques* : A la douane. Quelques dispositions du Code civil. Du français, du dessin, du chant.

Pierre Viret, par J. VINCENT pasteur. Quelques traits d'une grande histoire rassemblés pour la jeunesse vaudoise à l'occasion du quatrième centenaire de la Réformation. Editions de la Concorde, Lausanne. 48 pages, 50 centimes. Illustré.

Récit bien conduit, donnant une image fidèle de ce Vaudois authentique et de sa vie totalement consacrée à Dieu.

La Réformation à Genève par D. Buscarlet. Publication de la Compagnie des pasteurs. Genève 1936. — Delachaux et Niestlé S. A., éditeurs, Neuchâtel.

Récit populaire dédié à la jeunesse. Illustré. — Une centaine de pages alertes qui font revivre avec une grande intensité les temps troublés de la Réforme.



Flûtes douces ou flûtes à bec

Soprano do depuis fr. 5.—. Soprano do modèle spécial pour écoles dit «Bach» fr. 8.—. Alto fa, depuis fr. 17.—. Fourre en toile depuis fr. 1.—. Etuis bois depuis fr. 1.75. Méthode Aeschimann depuis fr. 1.50. Beau choix de musique. Envois à l'examen. Remise importante par quantité. Seul dépositaire des meilleures marques : Bach ; Goldklang ; Merz.

FETISCH FRÈRES S.A. Caroline, 5, Lausanne

L'ALLEMAND

à l'Ecole Tamé, Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Prép. examens emplois fédéraux. Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.

Empaillage

de tous les
animaux
pour écoles



Chamoisage de peaux — Fabrication de Fourrures

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienn 7, ch. d. Pins 15



Dans un dénuement complet, affaibli par les privations, Pestalozzi reconnut que le seul moyen de sortir d'une pareille misère était de

«Prêcher à l'humanité les principes libérateurs de l'aide et de l'entr'aide.»

La coopération est la réalisation de son idée. Elle éduque ses adhérents à la solidarité et à l'économie et élève leur niveau d'existence.



**UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION
(USC) BALE**

**La bière est une boisson nationale,
car le 82 % des frais de
fabrication reste en suisse**

En effet les brasseries suisses font fabriquer leurs machines, leurs appareils, leurs fûts, leurs bouteilles, dans le pays. Elles y payent salaires, intérêts, primes d'assurances et impôts. Elles utilisent des camions suisses et l'énergie électrique des centrales du pays.



Le 18 % seulement provient de l'étranger:
malt, houblon, charbon, benzine, huile.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:

ALBERT ROCHAT
‘CULLY’

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET
H. BAUMARD, GENTHOD
H.-L. GÉDET, NEUCHATEL
J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du « Bulletin »:

CHARLES GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

M^{me} L. CORNUZ, VEVEY
AD. LAGIER, GENÈVE
M^{me} M.-J. LONG, GENÈVE
J.-E. MATTHEY, NEUCHATEL
H. SAUTEBIN, DELÉMONT

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 33, LAUSANNE
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600 TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse..... Fr. 9.— Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

VIENT DE PARAITRE

Almanach Pestalozzi

1937

Agenda de poche des écoliers suisses.

Recommandé par la Société pédagogique de la Suisse romande.

Un vol. in-16 avec plus de 500 illustrations dans le texte, 3 concours dotés de prix importants.

Edition pour garçons, un volume relié toile	Fr. 2.50
Edition pour jeunes filles, un volume relié toile	» 2.50

Ce compagnon précieux de la jeunesse vient de sortir de presse. C'est pour beaucoup d'écoliers un fidèle ami déjà, mais que ceux qui n'ont pas encore fait sa connaissance n'hésitent pas à acquérir ce petit livre, véritable film dont ils feuilletteront toute l'année les pages captivantes et variées où abonde l'illustration. Les sujets traités sont intéressants et divers : inventeurs et artistes de l'âge préhistorique, potiers de l'Inde, la technique moderne à la conquête de la terre, le problème de l'eau, l'histoire du café, voiliers et vapeurs, les trombes, les caravanes, le prix des animaux de zoo, jeux d'animaux, criquets pèlerins, poissons voyageurs, termites, moustiques, l'art des noeuds, les parachutes, les signaux, etc.

Des pages illustrées en couleurs sont consacrées à l'histoire de l'art. Il contient aussi des conseils pratiques et des statistiques mises à jour et auxquelles on a souvent recours.

On a introduit cette année, un concours d'observation dans la nature qui intéresse tous ceux qui, dans leurs promenades, ouvrent les yeux sur le monde merveilleux qui nous entoure et qui le regardent avec une intelligente curiosité.

L'Almanach Pestalozzi est considéré à juste titre comme le *vade-mecum* sans rival des écoliers et des écolières de notre pays auxquels il offre, sous une forme aimable, une variété inépuisable de faits et d'idées. Il leur fait aimer ce qui est beau et leur donne le goût de s'instruire.



ALMANACH
PESTALOZZI
1937

Chaque année, filles et garçons de la Suisse romande l'attendent impatiemment, non seulement parce qu'il contient la liste des heureux gagnants aux concours de dessin, de découpage et d'énigmes, mais surtout parce qu'il les renseigne sur une foule de sujets et qu'il est adapté à leurs goûts actuels.

Quel cadeau fera plus plaisir aux enfants ? L'Almanach Pestalozzi est instructif, récréatif, il contient tout ce qui, actuellement, peut intéresser la jeunesse.